

Communiqué de presse

A Suresnes, le 18 janvier 2017

Fort de Vaujours : « Un processus adapté, la bonne gestion et la transparence de Placoplatre » soulignés par l'ASN

Au mois de décembre dernier une lettre ouverte a été adressée aux préfets de Seine Saint-Denis et de Seine et Marne par un collège d'élus et de membres d'associations de la région, demandant l'arrêt immédiat des travaux de dépollution assurés par Placoplatre sur le site du fort de Vaujours. Selon les signataires de cette lettre, les règles de sécurité ne seraient pas assurées sur le site et engendreraient des risques pour la santé des riverains et des ouvriers du chantier. Dans la continuité de la réponse apportée à cette lettre début janvier par les préfets de Seine Saint-Denis et de Seine et Marne, indiquant qu'en l'état actuelle des choses il n'y avait aucune raison d'interrompre le chantier, Placoplatre tient à préciser de nouveau certains points qui mettent en cause son souci constant de transparence ainsi que son engagement absolu de garantir la sécurité des personnes et la préservation de l'environnement.

Acquis par Placoplatre en 2010, avec l'objectif d'en faire une carrière de gypse à ciel ouvert, le terrain du fort de Vaujours est un site ayant appartenu au Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Ce projet permettra de prendre la suite de l'exploitation de la carrière de Bernouille qui arrive bientôt à son terme et fournit aujourd'hui un tiers de l'alimentation de l'usine de Vaujours, avec un gypse de grande qualité, caractéristique des gisements de Seine Saint Denis.

Avant de pouvoir exploiter le gypse situé dans le sous-sol, Placoplatre s'est engagé à démolir plus de 250 bâtiments et à finaliser la dépollution complète du site dans tous les domaines : radiologie, pyrotechnie, pyrochimie, amiante, pollutions diverses.

Placoplatre ne prendra jamais le moindre risque avec la santé des personnes : « les mesures et analyses ne mettent en évidence aucun danger grave et imminent » souligne l’Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

Placoplatre rappelle qu’il n’y a aucun danger avéré à proximité du site. Les travaux et les analyses sont réalisés par des experts, sous le contrôle régulier des services de l’état et selon les préconisations de l’ASN.

Concernant les données relatives à la santé des habitants de Courtry, elles sont issues du Contrat Local de Santé (CLS) de la Communauté d’Agglomération de Marne et Chantereine 2012. L’Agence Régionale de Santé (ARS), en charge de ce CLS et au regard de ses chiffres, a rendu publique ses conclusions en juillet 2014 : celles-ci vont à l’encontre d’une surexposition des populations environnantes aux risques de cancer. Ce sujet est donc sans aucun rapport avec l’activité présente sur le site, Placoplatre ayant démarré le chantier d’assainissement en 2015. Les mesures de surveillance mises en place pour l’air et l’eau en périphérie du site n’ont rien révélé jusqu’à présent.

Placoplatre réaffirme sa parfaite transparence

Enfin Placoplatre rappelle qu’elle a toujours fait preuve d’une parfaite transparence quant aux éventuelles interrogations que le chantier du fort de Vaujours peut susciter, et ce au fur et à mesure de l’avancement de ses investigations.

Une Commission de Suivi de Site (CSS) a été créée en 2014 pour suivre l’évolution de ce chantier, informer régulièrement de l’avancée des travaux et répondre aux interrogations. Cette CSS se compose entre autres des élus du territoire, des autorités publiques et indépendantes compétentes mais aussi d’associations de riverains et de protection de l’environnement et des représentants des salariés Placoplatre. Elle se réunit trois fois par an.

Pour répondre aux attentes du grand public, Placoplatre a par ailleurs ouvert le chantier à la fois aux associations, élus locaux, riverains et journalistes en 2015 et plus récemment en juin 2017. A cette occasion, tous ont pu poser leurs questions aux experts présents sur le chantier de démolition et constater le sérieux avec lequel sont menées les opérations de démolition des bâtiments et de dépollution du site.

Pleinement consciente de sa responsabilité sur ce chantier et des inquiétudes qu’il peut engendrer, Placoplatre va bien au-delà des dispositions réglementaires, à travers notamment un ensemble de contrôles, d’analyses et d’expertises. En complément des inspections de l’ASN, le site a fait l’objet de tierce-expertises indépendantes dans les domaines de la radioactivité et de la qualité des eaux.

Seul Placoplatre offre une solution pour mener une dépollution totale et de qualité de ce site et parvenir plus de vingt ans après son abandon, à sa pleine réhabilitation.



Le chantier en cours va poursuivre l'assainissement du site, permettant de le convertir en carrière de gypse et d'offrir à terme un espace naturel riche en biodiversité.

Contact presse :

Agence Wellcom | 01 56 81 11 52 | placoplatre@wellcom.fr

Pour en savoir plus :

www.fort-de-vaujours.fr